

CONTRAT 175
N/REF : 8/12/2024 0H25 C:000330 I:00210
V/REF : Contrat N°000175 du 25/01/2022

STG MALL
Mc Donald's St Genis Laval
CTRE COMMERCIAL ST GENIS LAVAL
ZAC DES BAROLLES
69230 ST GENIS LAVAL

V/REF.IMM. SD0075
IMMEUBLE : MC DONALD'S ST GENIS
ZAC DES BASSES BAROLLES
CC ST GENIS 2
69230 ST GENIS LAVAL

Saint Priest, le 30 Décembre 2024

ADRESSE : BAC A GRAISSE
Motif de la demande : REDEVANCE CONTRACTUELLE
Donneur d'ordre : M. E. BRAS

INTERVENTION REALISEE LE 23/12/2024

POMPAGE, CURAGE DU BAC A GRAISSE
DEBOUCHAGE, CURAGE DE L'ENSEMBLE DES CANALISATIONS EU/EV SITUES A
L'INTERIEUR DU RESTAURANT JUSQU'AU RACCORDEMENT SUR LE COLLECTEUR VILLE
CURAGE DE L'ENSEMBLE DES TABOURETS INTERIEURS.

3 FOIS/AN

FACTURATION :
la redevance sera facturée 3 fois l'an a l'issue de chaque intervention et
payable a 30j a réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' Prix révisé H.T.
P0 Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat
ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/02/2024

Prix de base du contrat : 1764,81

Indice ICHTrev-TS1

Mois de l'indice de base : 10/2021 Valeur : 128,8
Mois de l'indice de révision : 01/2024 Valeur : 138,1

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1/ 3	Entretien de bac(s) a graisse	3/AN	1867,16	622,38
TOTAL H.T.				622,38
T.V.A. a 20,00%				124,47
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>746,85</u>

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN